



SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL

LUNDI, le 03 février 2025 à compter de 19h00
Au bureau municipal de St-Eugène-d'Argentenay

✿ ORDRE DU JOUR ✿

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 17 janvier 2025.
4. Correspondances : A - Commandite, Tournoi de petuches
B - Centre de femmes
C - Partenaire Madilhut
5. Comptes payés de janvier 2025.
6. Nomination du maire suppléant (Dario Perron) = jusqu'au 11 mars 2025.
7. Journées de la persévérance scolaire.
8. Balayage de rue (été 2025) – Ministère des Transports.
9. Autoriser la signature du contrat avec le refuge animal Inc. De Roberval afin d'exercer un contrôle sur les animaux dans les limites de la municipalité.
10. Varia : _____
11. Période de question.
12. Levée de l'assemblée.